

ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE SEVIGNE

S'INSCRIRE et PARTICIPER :

- C'est un <u>ACTE VOLONTAIRE pour l'ensemble des ELEVES.</u>
- C'est une <u>Inscription OBLIGATOIRE pour les élèves des sections d'Excellence Sportive/pôles (SHN)</u>

 pour représenter le lycée dans des compétitions variées au sein de l'UNSS

 (Union nationale du Sport Scolaire). La participation aux compétitions est à la demande du licencié.
- L'association sportive a pour but de permettre à tous les élèves de s'engager à pratiquer des activités sportives compétitives et de loisirs dans un contexte où les débutants comme les pratiquants confirmés peuvent développer leurs capacités.
- ❖ Elle permet de se réunir le mercredi en équipe pour représenter le Lycée lors de compétitions inter-lycées ayant lieu uniquement le **MERCREDI** et n'entrant donc pas en opposition avec la pratique de club, au contraire elles en sont un complément. La participation aux compétitions reste à la demande du licencié.
- A travers <u>les rencontres sportives du mercredi après-midi</u>, nous recherchons la cohésion d'un groupe et sa participation à la vie éducative et sociale de l'établissement pour développer la volonté d'apprentissage de la Citoyenneté, et la prise de responsabilités et d'initiatives.

 (Arbitrage= Jeune officiel, direction d'équipe = Jeune Coach, Engagement et présence aux rendez-vous, etc.).

LES 3 OBJECTIFS visés au lycée à travers l'AS :

A .<u>Un sport ambitieux :</u>

 Développer une pratique sportive compétitive : Amener les jeunes à pratiquer une activité physique à leur meilleur niveau.

B. Un sport scolaire, solidaire et accessible :

- Développer une pratique sportive non compétitive pour se sentir bien physiquement et psychologiquement.
- Favoriser l'accès à tous et valoriser la réussite de tous les élèves. Encourager les élèves en difficulté en EPS à s'inscrire à l'AS.

C. Pour un sport scolaire Responsable :

Former de futurs citoyens autonomes et Responsables en partageant les valeurs de la république Former à l'exercice de la citoyenneté

Valoriser l'engagement de tous les élèves (Assumer un rôle de jeune Reporter (journal, PowerPoint, support vidéo Forum). Organisation de tournois. (Tournoi Futsal...Journée sport-santé...)

ACTIVITES envisagées sur l'année 2021 / 2022



Les plages horaires et les activités proposées peuvent être modifiées en septembre, en fonction des différentes disponibilités (Salles, professeurs, élèves) et des contraintes sanitaires imposées.



La plupart des activités sont proposées sur le temps de midi entre 12h35 et 13h40 à la halle des sports. (Sauf athlétisme et Acrosport)

L'AS au Lycée, c'est d'abord des entrainements du midi puis, selon chacun, poursuivre par des compétitions UNSS certains mercredis, comme indiqués ci-dessous au sein de chaque activité proposée.

ATHLETISME Sprint et Haies (Cross-country, que les compétitions) :

Préparation Sprint et haies au stade Compétition : le mercredi après-midi Athlétisme en salle - Cross-country de Novembre à Février Athlétisme en plein air individuel et par équipes en Avril, Mai, Juin

ACROSPORT / Gymnastique ACROBATIQUE =

Compétition : un mercredi après-midi en Avril, Mai

Un mercredi pour la formation Jeune Juge en janvier.

BADMINTON :

Compétition : le mercredi après-midi d'Octobre à Mai

ESCALADE :

Compétition : le mercredi après-midi en Mars, Avril, Mai

AS FEEL GOOD: P.P.G/ Musculation – Circuit training

Compétition: 2 mercredi après-midi et journées FLASH UNSS

AS FEEL GOOD : Pilate / Marche sportive

Activité Sport Santé, d'entretien physique, de convivialité.

VOLLEY-BALL :

Compétition : Le mercredi après-midi en Octobre, Novembre, Janvier, Février, Mars

LE REPAS le MERCREDI MIDI au Lycée Sévigné est possible à condition de le prévoir en début d'année et de prendre le forfait 5 repas ou au plus tard le JEUDI précédant la compétition (8 jours avant auprès des services de restauration).

L'assemblée générale de l'Association Sportive a lieu généralement sur le temps de midi la semaine précédant les vacances de Toussaint. Tous les élèves inscrits sont invités ainsi que les anciens membres du bureau élu l'année précédente. Un bilan moral et financier y est présenté et un nouveau bureau est élu. La date exacte est communiquée courant septembre.

Association Sportive Lycée Sévigné

2, rue de la Chalotais BP 91 324 35513 CESSON-SEVIGNE Tél : 02 99 83 52 52

Autorisation		
Cotisation ou	CH Liq	

FICHE D'INSCRIPTION Année : 2021 - 2022 (à retourner à la rentrée)		
L'adhésion à l'Association sportive est obligatoire pour tout élève inscrit en section d'excellence sportive/pôles (SHN).		
ACTIVITES PROPOSEES : Volley-ball	(<u>Cocher le ou les choix</u>) Avec plages horaires d'entraînement Escalade	
Athlétisme Sprint et Hai	es / Cross-country (compétitions) AS Feel Good	
Section/Pôles :	(indiquer le sport pratiqué : Athlétisme/Kayak/HB)	
<u>COTISATION</u> : 25 € : couvrant le prix de la licence UNSS, l'assurance et la cotisation à l'association Règlement en chèque si possible établi à l'ordre de : Association Sportive Lycée Sévigné		
→ IDENTIFICATION OBLIG	GATOIRE	
NOM:	Date de naissance : / /	
PRENOM :	Classe :	
Membres des sections :	Hand-Ball / Kayak / Athlétisme / (Entourer la section correspondante)	
ADRESSE :		
Téléphone fixe :	/ Téléphone Portable parents : Téléphone Portable Elève :	
→ AUTORISATION DES PA	ARENTS (Obligatoire pour une inscription)	
Je soussigné(e) (père, mère,	tuteur) Responsable légal 1	
	Responsable légal 2	
Lorsque les compétitions se En outre, j'accepte que les médicale chirurgicale en cas	déroulent à Rennes, je l'autorise à s'y rendre par ses propres moyens. responsables de l'association et/ou de l'U.N.S.S. <u>autorisent en mon nom après avis une intervention de besoin</u> . garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages	

corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'A.S. » (Contrat RAQVAM MAIF des associations et collectivités « formule

<u>Date</u> et <u>Signature</u> du Responsable légal 1 :

globale AS », consultable sur le site maif.fr)

<u>Date</u> et <u>Signature</u> du Responsable légal **2** :